VILLE DE MEHUN SUR YEVRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, à 18h30 le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur GATTEFIN, Maire en exercice.

Date de convocation :
23 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En Exercice :	29
Présents :	25
Pouvoirs :	4
Excusés ou absents :	0

Date d'affichage :
23 septembre 2026

Etaient présents : M. GATTEFIN Christian, Mme HUBERT Nicole, M. GAUTHIER Stéphane, Mme BUREAU Stéphanie, M. JOLY Christian, Mme CLEMENT Elvire, M. BOUCHONNET Patrick, Mme THIAULT Fabienne, , M. GEIGER Erick, M. PATIN Michel, Mme HEMON Marie-Christine, M. QUISFIX Alain, M. OGER Patrick, M. GRANGETAS Christophe, Mme PEREIRA Isabelle, M. HERVE Sébastien, Mme PIGEAT Patricia, Mme CORT Isabelle, Mme DUCHET Nathalie, M. LECELLIER Pierre, Mme LALIBERTE Stéphanie, Mme RAIMBAULT Brigitte, M. ROUX Philippe, M. MATEJCIC Maryan et Mme ROUSSEAU Murielle.

Avaient donné pouvoir : M. DA ROCHA Pedro à Mme BUREAU, Mme FLEUREAU Aude à M. GATTEFIN, Mme BROSSIER Sophie à M. ROUX et M. BEHAGHEL Gabriel à Mme ROUSSEAU.

Était absent ou excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme DUCHET Nathalie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

112-2026 – ADHÉSION AU PROGRAMME EDURÉNOV DE LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES / ÉDUCATIFS / SPORTIFS

7.1.2 Décisions Budgétaires

Mme HUBERT présente ce dossier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le lancement par la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) du programme national EduRénov dédié à l'accompagnement et au financement de la rénovation énergétique et de l'adaptation au changement climatique du patrimoine bâti éducatif et sportif,

Considérant l'intérêt pour la collectivité d'engager la transition énergétique de ses établissements scolaires / périscolaires / sportifs afin d'en réduire les consommations et d'améliorer le confort des usagers,

Considérant que l'adhésion au programme EduRénov est gratuite et constitue une opportunité pour bénéficier d'un appui en ingénierie et de solutions de financement adaptées,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Finances - Pilotage Budgétaires » du 22 septembre 2026,

Le Conseil municipal, après débat et l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la commune de Mehun-sur-Yèvre au programme national EduRénov de la Banque des Territoires.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion en ligne ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Le Maire,

Christian GATTEFIN

La secrétaire de Séance,

Nathalie DUCHET

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 06 / Octobre / 2026

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr